

Renforcement de la population d'ours dans le Béarn

Fin novembre, l'association FERUS a adressé un questionnaire portant sur l'ours à tous les maires, adjoints au maire et conseillers municipaux des 41 communes des vallées d'Aspe, d'Ossau, du Barétous et limitrophes. Nous avons cherché à savoir, loin des polémiques, ce que pensent réellement les élus de ces vallées de la présence de cette espèce. FERUS remercie tous les élus, favorables ou non à la présence de l'ours, qui ont répondu au questionnaire.

En voici les résultats :

L'ours ne fait pas l'unanimité, nous le savions déjà, mais le Béarn sur ce sujet ne diffère pas du reste des Pyrénées. Les opinions recueillies se répartissent équitablement sur une gamme d'avis allant des plus favorables aux plus hostiles à l'ours. Globalement, FERUS a été plutôt favorablement étonné par les réponses.

- Pour **50 %** des élus ayant répondu à la question, le renforcement en femelles d'ours décidé par le Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD) Serge Lepeltier et confirmé par son successeur Nelly Olin est une action raisonnée pour le maintien de la biodiversité ou un geste en faveur du Béarn.
- **52 %** pensent que la disparition de l'ours dans les vallées béarnaises serait une perte d'identité culturelle.
- Renforcer la population d'ours du Béarn en femelles serait une bonne chose pour l'environnement pour **46,5%** d'entre eux, appuyés par les **28 %** d'autres élus qui pensent que ce serait le juste rétablissement d'une situation connue jadis. Soit au total **74,5 %** de réponses favorables.
- **51 %** pensent qu'il est normal que l'on restaure cette population d'ours pour les générations futures, **35,5 %** sont favorables au renforcement de la population d'ours, et **14,5 %** le sont « sous conditions » soit au total 50% d'opinions favorables.
- **42,50 %** des élus pensent que l'ours a un avenir dans le Béarn, appuyés par les **7,5 %** qui pensent de même mais sous conditions (par exemple "*qu'il y ait une réintroduction*").

Au delà des chiffres, les commentaires recueillis sont précieux car ils permettent de mieux cerner les raisons du « rejet » de l'ours lorsque ce rejet est exprimé. Il s'en dégage globalement une méconnaissance réelle de l'ours, de sa biologie, de son comportement. La peur de cet animal est présente dans certains esprits. Il apparaît également que les élus qui sont contre l'ours le sont uniquement et par rapport au pastoralisme.

Compte tenu de la désinformation, consciente ou inconsciente, qui circule sur l'ours dans les vallées, cette peur est compréhensible, bien que non fondée.

Dans un souci de faire progresser les échanges sur des bases solides et incontestables, FERUS souhaite apporter des réponses publiques aux inquiétudes exprimées par certains élus et vous invite à lire le contenu de ce document. Les réponses que nous apportons sont fondées sur des observations scientifiques validées et vérifiables, ainsi que sur les observations des acteurs de terrain.

Document de 27 pages – 01/03/2006

L'ours est-il un animal dangereux ?

Vous nous avez écrit :

« C'est un fauve et vous ne pouvez pas gérer son comportement. »

« En colère, l'ours peut tuer un homme à armes égales. »

« L'ours peut-être dangereux pour l'homme lorsqu'une mère a à défendre sa progéniture. »

« Les parents d'enfants et randonneurs que nous sommes veulent une montagne sans le risque de l'ours ! »

« L'ours n'est pas un nounours c'est une bête dangereuse. Vous êtes vous donc trouvé une fois en face de ce plantigrade ? Je ne vous le souhaite pas, vous auriez la peur de votre vie. »

Mais aussi :

« Non, je ne pense pas que l'ours soit dangereux ; il s'agit d'une bête sauvage et il faut rappeler tout simplement ce qu'il faut faire en cas de danger, notamment en présence des oursons. »

« Il y a eu aucune mort d'homme reconnue dans les Pyrénées, ni aucune blessure grave. La palombe indirectement a tué plus de pyrénéens (chutes des palombières = 1 à plusieurs morts par an) sans oublier les chasseurs eux-mêmes. »

« Respect d'un minimum de règles (animales) sont à respecter. La cohabitation peut exister sans que l'homme soit dans la toute puissance ... Possible ? »

« Personnellement, j'ai mangé en compagnie de Papillon, mais à son insu. Nous avons surpris ses empreintes dans un ruisseau au retour de la randonnée, à l'endroit où nous avons pique-niqué. »

Oui, l'ours n'est pas un nounours et c'est bien en tant qu'animal sauvage qu'il s'agit de le respecter. Très rares sont les personnes qui sont tombées «en face» d'un ours dans les Pyrénées. Il n'y a eu aucun accident, même si plusieurs personnes ont eu la chance et l'émotion de pouvoir apercevoir l'ours. La plupart n'ont pas eu peur, savourant au contraire ce rare moment. Que l'ours Papillon ait croisé de près les traces de pique-niqueurs semble confirmer l'absence de danger insurmontable.

Le danger que représentent les ours des Pyrénées pour les touristes et utilisateurs de la montagne est extrêmement faible, et **comparable, voire inférieur, au risque concernant n'importe quel animal sauvage (sanglier, cerf, vipère, guêpes, frelons ... Chaque année en France, des dizaines de personnes en sont victimes). De mémoire de Pyrénéen, l'ours n'a jamais tué personne**. Cet animal à l'ouïe et au flair très développés fuit l'homme plus que tout. Bien sûr, comme chez les individus humains, des exceptions peuvent exister. Pour ces cas éventuels, l'Etat a prévu un protocole de gestion des ours à problèmes.

Le risque le plus important concerne les femelles suitées de leurs oursons car leur capacité à fuir est limitée. Dans ce cas là, des règles de bon sens peuvent éviter tout problème majeur. A ce jour, seules des battues (chasse au sanglier) ont abouti (selon leurs protagonistes) à des situations menaçantes qui se sont terminées par deux morts d'ourses. Notons qu'organiser des battues dans des secteurs où des ourses suitées ont été signalées ne correspond pas à un comportement humain très responsable. Aucun randonneur n'a eu à se plaindre du comportement des ours dans les Pyrénées depuis des décennies.

Attention aux fausses comparaisons : l'ours brun d'Europe n'est pas le géant grizzly des rocheuses américaines.

Le danger pour les éleveurs concerne plutôt leurs brebis car il n'y a aucun témoignage d'éleveur ou de berger attaqué par un ours ces dernières années.

Le biotope pyrénéen est toujours favorable à la présence de l'ours

Vous nous avez écrit :

«Vu le nombre de touristes qui circulent déjà en montagne, je ne vois pas où l'ours pourrait se promener sans rencontrer une boîte de conserve ou une poche en plastique »

« La disparition de l'ours dans les vallées béarnaises est inéluctable. Plus de biotope, trop de routes, stations, déforestation »

«L'humain a pris la place de l'ours qui n'a plus sa place »

« L'ours n'a plus la nourriture nécessaire à sa survie comme par le passé (myrtilles ...) »

« Nous sommes entourés de stations de ski qui n'existaient pas avant. L'été, il y a de nombreuses randonnées organisées dans tous les coins des vallées, plus le camping sauvage. Ce qui fait qu'il n'y a plus de place pour l'ours. »

« Dans les vallées béarnaises, le territoire de l'ours est beaucoup trop réduit pour qu'il puisse y vivre correctement. De plus, la montagne est de plus en plus fréquentée par les touristes, ce qui nuit à la tranquillité de l'ours ».

Le dynamisme inespéré de la petite population d'ours issue du lâcher de deux femelles et un mâle en 1996 et 1997 montre au contraire que les Pyrénées restent un milieu naturel tout à fait propice à offrir aux ours l'alimentation dont ils ont besoin. La survie des oursons des deux femelles abattues par des chasseurs montre aussi à quel point l'ours a su tirer parti du garde manger riche et varié que constitue pour lui les Pyrénées, y compris en Béarn (survie de l'ourson de Cannelle).

Selon les experts en matière d'ours, le biotope du Haut-Béarn est tout à fait apte et suffisamment préservé pour accueillir une vraie population d'ours. N'oublions pas que c'est la partie des Pyrénées qui a conservé un noyau de population d'ours d'origine pyrénéenne le plus longtemps. Le bon état du milieu naturel n'y est pas étranger.

La Slovénie comme pays source des ours réintroduits

Pourquoi avoir choisi l'ours slovène ?

Pour des raisons génétiques. L'ours brun slovène est de la même lignée ouest que l'ours brun originaire des Pyrénées.

Pour des raisons de similarité écologique du milieu naturel (hêtraie-sapinière).

Pour le suivi régulier de cette population d'ours par une équipe de biologistes. Pour le sérieux et la stabilité des administrations qui gèrent la faune sauvage en Slovénie.

Pour la relative proximité géographique (transport des animaux).

Pour les réintroductions de 1996 /1997, le choix définitif de la Slovénie s'est effectué sur décision du ministère de l'Environnement après consultation d'experts et enquêtes scientifiques réalisées en Slovénie, validée par le Conseil National de la Protection de la Nature (où siègent de très nombreux scientifiques).

La France a choisi la Slovénie comme pays source.

L'Autriche, après d'autres études scientifiques, a choisi la Slovénie comme pays source pour la réintroduction des ours commencée en 1989.

L'Italie, après plusieurs expertises, a aussi choisi la Slovénie pour la réintroduction de 10 ours dans les Alpes du Trentin de 1999 à 2003.

Pourquoi ne pas avoir choisi l'Espagne ?

Dans les Cantabriques, la population constituée d'une centaine d'ours demeure très fragile et menacée, on ne peut y effectuer des prélèvements sans en compromettre l'avenir.

Vous nous avez écrit :

« Pas de femelles ours étrangères : nos ours pyrénéens sortaient la nuit et ne gênaient personne. »

« Le problème est que ce ne sont pas des ours des Pyrénées »

« (oui au renforcement) à condition que ce soit avec des ours pyrénéens »

« La souche pyrénéenne a disparu. C'est dommage, mais ramener des ours d'un autre pays ne remplacera pas l'original »

« D'après Taberlet (Grenoble), l'ours du cercle polaire (blanc) est plus proche génétiquement de l'ours des Pyrénées que l'ours des Carpates ! L'ours des Carpates fait-il partie de la biodiversité pyrénéenne ? »

« C'est regrettable qu'on intègre à nouveau des ours slovènes car les vrais problèmes avec les bergers ont commencé avec la première intégration d'ours étrangers. Il eut été préférable de négocier à fond avec l'Espagne, sachant que leurs ours sont identiques aux nôtres donc beaucoup plus sauvages ».

« Ces ours voyous venus d'ailleurs »

« Le risque peut se trouver dans le fait que ce renforcement se fait artificiellement »

« Inadmissible car ce ne sont pas des ours des Pyrénées. La perte de notre patrimoine est immense à ce niveau là »

Effectivement, **la perte de ce patrimoine naturel et culturel inestimable** est immense : pour les Pyrénées, pour la France, pour l'Europe et même pour le monde : selon les chercheurs, les ours pyrénéens avaient la particularité unique de posséder les gènes d'ours brun les plus anciens du monde. C'est bien de patrimoine universel qu'il s'agit.

Les ours d'origine pyrénéenne n'existent plus du tout à l'état de population (aucune femelle survivante). Il reste seulement des individus : deux mâles autochtones dont un installé versant espagnol et un « métis » (fils du mâle d'origine slovène « Néré » et de la femelle béarnaise « Cannelle »). Il est donc impossible de compter sur ces 2,5 mâles autochtones pour conserver la souche.

Par contre, **le seul moyen de ne pas perdre leurs gènes est de leur permettre de les transmettre à d'autres ours, les femelles issues du prochain lâcher.** Oui, ces gènes « originels » seront dilués ... mais au moins ils ne seront pas définitivement perdus comme ce sera le cas si le renforcement n'a pas lieu.

Les ours d'origine pyrénéenne ont disparu à cause de facteurs humains, donc pour des raisons « artificielles », ce n'est donc plus que grâce à une intervention humaine (donc « artificielle ») que nous pouvons tenter de réparer.

A la question sur l'avenir des ours slovènes, on peut répondre que l'ours Néré, d'origine slovène, s'est remarquablement bien adapté au Haut-Béarn (son territoire est celui de l'ancien mâle dominant Papillon mort de vieillesse et alors trop faible pour rester sur son territoire). Mieux, Néré a cassé la spirale de la consanguinité des ours béarnais en donnant un ourson à Cannelle la béarnaise.

Dans la nature, la notion de « national » ou d' « étranger » ne peut pas exister. L'unité de base, ici, c'est l'espèce (la caractéristique d'une espèce est que tous ses individus peuvent se reproduire entre eux). Or, là, il s'agit de la même espèce, rigoureusement la même, que l'ours ait vécu en Slovénie ou en Haut-Béarn : c'est l'*ursus arctos*, que nous appelons en français l'ours brun.

Les ours d'origine slovènes sont avant tout des ours tout court (espèce *ursus arctos*). Ils peuvent donc contribuer à la préservation de la biodiversité pyrénéenne en matière d'ours (espèce *ursus arctos*) d'autant plus que comme il l'a été souligné, la proximité génétique est très forte.

Les ours d'origine pyrénéenne, autant nocturnes que les ours d'origine slovène, ne sortaient pas seulement la nuit, loin de là, et avec le recul de près de 10 ans, on peut maintenant l'affirmer : les mœurs des ours slovènes sont exactement les mêmes que celles des ours d'origine pyrénéenne. Naturellement, les ours réintroduits ont tout de suite utilisé, pour leurs déplacements, les mêmes sentiers que leurs prédécesseurs pyrénéens.

De même, il a souvent été dit que les ours slovènes sont plus grands, plus gros que les ours autochtones. Pourtant, le mâle béarnais « Dominique » chassé en 1844 pesait, et c'est un record, 350 kg. Le béarnais « Papillon » dans la force de l'âge, pesait 180 kg. Les ours d'origines slovènes ne sont pas forcément aussi massifs ou aussi lourds. La différence de taille entre les ours est très importante selon la période de l'année, mais aussi, selon les individus et le sexe, qu'ils soient d'origine slovène ou pyrénéenne ... un peu comme chez l'homme. La petite taille de certains – pas tous !- des derniers individus d'ours autochtones est très probablement liée à la forte consanguinité qui régnait dans ce noyau de population.

L'ours slovène n'est pas plus carnivore que l'ours pyrénéen

Vous nous avez écrit :

*« Oui au renforcement avec des ours qui n'aient jamais été nourris par l'homme ».
« L'ours serait dangereux pour l'homme si on évoluait vers des réintroductions d'animaux trop familiers, habitués à être nourris, qu'on soumettrait brusquement à des conditions de vie trop difficiles par rapport à des habitudes acquises. »*

Certains opposants à la présence de l'ours ont essayé de faire croire que l'ours slovène est plus carnivore que l'ours de souche pyrénéenne. Aucune étude scientifique n'a pu le démontrer. L'apport de carcasses dans certaines zones dans les forêts slovènes est limité dans le temps. En plus, avec l'entrée dans la communauté européenne de la Slovénie le 1^{er} mai 2004, la réglementation de l'inspection vétérinaire s'est alourdie d'où un coût financier de plus en plus élevé pour réaliser les expertises sanitaires des carcasses. Ces dernières sont donc de moins en moins utilisées pour le nourrissage.

D'après les professeurs Adamic et Huber, spécialistes reconnus de l'ours, aucun lien ne peut être fait entre le nourrissage épisodique et un comportement prédateur. L'ours est un animal opportuniste.

De même, l'analyse du comportement des ours issus de la réintroduction de 1996-1997 ne confirme pas cette crainte, le comportement alimentaire des ours issus de la réintroduction est identique à celui des ours autochtone.

Vous nous avez écrit :

« Les ours slovènes sont trop familiers et tuent par vice, d'où de gros dégâts, alors que les vrais ours des Pyrénées tuent ou tuaient uniquement pour se nourrir ».

Un prédateur tue sa proie. Parle-t-on du « vice » du chat qui joue avec la souris ? Du « vice » du jeune lion qui s'entraîne à tuer des antilopes ? Le « vice » concerne l'homme, pas les animaux. Dire qu'un animal est « vicieux » est une interprétation très humaine.

Venons en au comportement alimentaire des ours : le recul de 10 ans permet d'affirmer que le comportement alimentaire est strictement le même qu'il s'agisse d'ours d'origine slovène ou d'ours d'origine pyrénéenne ; à une petite exception près : les ours d'origine slovène sont très légèrement davantage carnivores ... mais ... « carnivores » en insectes uniquement, donc légèrement plus « insectivores ». D'origine slovène ou d'origine pyrénéenne, les ours pyrénéens sont omnivores et principalement végétariens de façon rigoureusement comparable. Ce n'est pas l'origine des ours qui détermine leur comportement alimentaire, mais le mode de gardiennage des troupeaux qu'ils rencontrent. Quand le mâle « Papillon », le plus emblématique des ours pyrénéens, est allé finir sa vie en vallée de Luz, il y a fait de gros dégâts* ... simplement parce que les troupeaux n'y sont pas gardés de la même façon que dans son Haut-Béarn natal. De même, Néré (d'origine slovène) installé en Haut-Béarn, se comporte exactement comme les anciens ours d'origine pyrénéenne.

Quant aux ours dits « familiers », il y en a eu plusieurs d'origine pyrénéenne ; pensons par exemple à l'ours « Lagaffe », authentique béarnais. Il s'agit là d'une question d'individus et en aucun cas d'une spécificité slovène.

(*) Avant de s'apercevoir qu'il s'agissait de Papillon, des voix s'élevèrent alors pour accuser ces dangereux et sanguinaires ours slovènes ...

En France, le recul que nous avons aujourd'hui, suite aux réintroductions de trois ours slovènes en 1996 et 1997 dans les Pyrénées centrales, nous permet de constater que le régime alimentaire des ours issus de la réintroduction est strictement identique à celui des ours de souche pyrénéenne.

Un renforcement massif ?

Vous nous avez écrit :

« *Le renforcement massif décidé n'est pas une bonne chose et ne va pas dans le bon sens* »

« *Dans le Béarn, le pastoralisme est trop important, on est juste dans un équilibre acceptable qu'il ne faut surtout pas dépasser* »

« *Renforcement = fin de l'écobuage, les troupeaux ne pourront plus transhumer* »

Débattons un instant de ce « bon sens ». S'agit-il de garder une poignée d'ours-vitrines vivant entretenus sous tente à oxygène ou bien s'agit-il de contribuer à retrouver une population d'ours sauvage donc viable et autonome ?

En la matière, les scientifiques sont formels : sans lâchers de plusieurs individus, l'ours disparaîtra totalement des Pyrénées dans les 50 ans à venir.

Une étude publiée dans les Comptes-rendus de l'Académie des Sciences (G. Chapron et al., CR Biologies 326, 2003), basée sur des modèles démographiques, préconise la réintroduction d'au moins 5 femelles dans le noyau occidental, et d'au moins 6 individus (4 femelles et deux mâles) dans le noyau central. Pour être efficaces, ces lâchers devraient avoir lieu dans un avenir proche. Différés de 10 ans, ils ne réduiraient plus le risque d'extinction.

A ce jour, seuls 5 ours seront lâchés en 2006 sur l'ensemble des Pyrénées. Peut-on vraiment parler de « renforcement massif » en Haut-Béarn ? Surtout quand on sait que les derniers ours ont subi une mortalité anormale ces dernières années avec les pertes des femelles « Mellba » (abattue, Pyrénées centrales), « Claude » (braconnée, Haut-Béarn), « Cannelle » (abattue, Haut-Béarn) qui se sont ajoutées à « Papillon » ours du Haut-Béarn mort de vieillesse en vallée de Luz. 5 ours, ça ne fait jamais qu'un de plus que ceux là. La situation dans les Pyrénées était elle vraiment invivable quand ces 4 ours étaient encore en vie ? L'écobuage en a-t-il souffert ? Les transhumances ont-elles été stoppées ? Au contraire.

Références de l'étude citée :

[http://www.ours.ecologie.gouv.fr/html/ 3 4 32 34 .php](http://www.ours.ecologie.gouv.fr/html/3_4_32_34.php)

L'ours fait partie de la biodiversité

Vous nous avez écrit :

« Nous sommes une des rares régions à avoir un pastoralisme vivant qui ralentit l'embroussaillage et maintient la biodiversité. On verra le résultat avec des ours »

« La biodiversité est une réalité même sans l'ours : rapaces, isards, cerfs, chevreuils, tétras, lagopède ... et l'homme et les bergers »

« Les ours vivent dans d'autres régions du monde où les territoires sont plus favorables. Ils ne sont pas en voie de disparition dans le monde »

Il est difficile de défendre la biodiversité de façon elle aussi sélective c'est à dire en ignorant l'ours. Nous avons vu plus haut que l'espèce « ours brun » fait partie intégrante de la biodiversité pyrénéenne et donc française.

Faut-il accepter de préserver l'ours uniquement chez les autres ? En matière de biodiversité, la diversité des noyaux de population est importante. Les gènes font partie intégrante de la définition scientifique de la biodiversité. Tout comme il est important de garder des populations animales ou végétales en bon état de conservation dans plusieurs espaces naturels : si une population vient à s'affaiblir, les autres seront ainsi à même de contribuer à renforcer l'ensemble.

Personne n'a jamais prouvé ni évoqué sérieusement un risque quelconque de perte de biodiversité lié à la présence de l'ours, au contraire : préserver l'ours, c'est préserver l'ensemble des milieux naturels qu'il fréquente : on dit que l'ours est une « espèce parapluie », il bénéficie donc à toutes les autres.

Est-il préférable d'aider le Tiers Monde plutôt que de sauver l'ours en France ?

Vous nous avez écrit :

« Utilisez votre énergie pour sauver des vies et donner à manger au Tiers Monde. »

« Des enfants ont faim dans le monde, est-il raisonnable de gaspiller autant d'argent pour les ours ? »

Les dirigeants du tiers monde consacrent souvent proportionnellement plus d'argent que nous à la sauvegarde de leur patrimoine, qui est l'incarnation de leur identité. L'Inde fait pour ses tigres, le Kenya pour ses rhinocéros, la Tanzanie pour ses éléphants, le Costa Rica pour ses pumas bien plus que la France pour ses ours. Dans un fort beau discours à l'UNESCO voici une vingtaine d'année, le président du Mexique répondait à ceux qui s'étonnaient qu'avec la grande misère qui régnait à Mexico, la plus grande ville du monde, son pays consacre autant d'argent aux antiquités Aztèques : *« nous n'avons presque rien, nous n'espérons pas grand chose et en plus, vous voudriez que nous laissions détruire ce qui fait notre fierté et nous rappelle que nous aussi, comme vous les riches, nous sommes un peuple et pas seulement une addition de ventres affamés. »*

Laisser l'ours disparaître ne changera pas l'avenir des contribuables français

Vous nous avez écrit :

« Si vous êtes écolo, pensez-vous que le dopage des veaux que vous bouffez n'est pas plus sérieux que le devenir de l'ours « bandes d'idiots ». Souciez vous de l'avenir des hommes d'abord, après on avisera. »

« Il y a beaucoup de préoccupations bien plus importantes que la question de l'ours en Béarn. »

« L'Etat devrait mettre ces crédits pour aider les gens en difficulté et construire des logements. »

« Ce serait jeter l'argent des contribuables »

« Tant d'argent gaspillé, alors que nous avons du mal à avoir des aides pour maintenir l'emploi dans nos vallées, l'accès routier correct, un réseau médical adapté (crèches :0 ; maternité à Oloron ...), la scolarité, etc ... »

Le total des dépenses consacrées par la France à indemniser les dégâts d'ours et de loup est nettement inférieur à ce que reçoit UN SEUL bénéficiaire des primes PAC en Camargue. Le total des aides PAC aux agriculteurs en France est de plus de dix milliards d'euros par an. Le budget de la défense est de 36 milliards. Le total des dépenses relatives à la protection de la TOTALITE des espèces sauvages n'atteint pas vingt millions d'euros en France. Où est le gisement d'argent ?

Le total des dépenses consacrées au loup et à l'ours équivaut à moins d'un kilomètre d'autoroute urbaine. Le total des dégâts d'ours et de loup coûte moins cher qu'un rond-point au croisement de deux routes secondaires.

En réalité, le gouvernement commence par répartir les dépenses entre grands postes (la Culture, la Défense, l'Environnement, l'Education, la Justice etc.). Ca s'appelle faire un budget. Il est voté démocratiquement. Puis à l'intérieur de ces postes on cherche le meilleur emploi de l'argent, mais on ne prend pas aux écoles pour faire des routes ni à la culture pour construire des hôpitaux. L'Environnement représente 0,3 pour MILLE du budget total, la nature un sixième de cette petite somme, et vous voudriez encore la diminuer ?

L'ours et le pastoralisme

L'ours peut nuire aux éleveurs pour 93,55 % des répondants. Cette réponse semble le fruit de contrevérités que certains hommes politiques font circuler dans les vallées.

« Je ne suis pas contre l'ours des Pyrénées, mais actuellement, je suis contre la réintroduction, estimant que les bergers, premiers utilisateurs professionnels (c'est eux qui entretiennent les paysages) devraient être favorables (mais je crois qu'ils ne le sont pas) pour que cette réintroduction se passe dans de bonnes conditions. »

Vous nous avez écrit :

« Renforcer la Vallée d'Aspe de belles femmes plutôt que des ourses ; vous ferez mieux de vous occuper de venir couper les ronces et nettoyer les territoires que vous aimerez trouver plus tard propres. »

« Nous sommes une des rares régions à avoir un Pastoralisme vivant qui ralentit l'embroussaillage et maintient la biodiversité. On verra le résultat avec des Ours. »

« L'ours peut nuire aux éleveurs qui entretiennent la montagne et si eux disparaissent, plus de montagne. »

« Il faut se rendre à l'évidence : d'autres espèces ont disparu et vont disparaître ; essayons de faire en sorte que le dernier habitant des montagnes : le berger, ne disparaisse pas. »

« La cohabitation avec l'ours ou tout autre prédateur est impossible. »

« Ce serait l'abandon de la montagne par les bergers. Les bergers sont les seuls à entretenir la montagne. »

« Aucun bon berger n'acceptera de se faire croquer des brebis même si elles sont bien indemnisées. La sélection de nos races locales est bien fragile, les brebis qui transhument sont le support de la sélection. Avec de l'argent, on n'achète que des brebis de réforme. »

« Aucune mesure d'accompagnement ne peut résoudre les problèmes créés. Les chiens de protection utilisés de tout temps dans le Béarn ne sont que d'une faible efficacité. Quant aux aides bergers qui sont recrutés dans les formations existantes, 95% d'entre eux sont substantiellement des bergers rêveurs qui ne peuvent apporter aucune aide correcte aux éleveurs. »

« Pas d'ours dans la vallée d'Ossau, ne faisons pas de nos éleveurs des assistés. »

« Je pense que si on les encourage et qu'on ne les perd pas pour des « ignorants », les bergers et le pastoralisme ont un avenir à assurer et transmettre. »

« Les primes sont insuffisantes car chaque bête accidentée ou disparue dans une zone à ours devrait être indemnisée. Quant aux chiens de protection, ils préviennent de l'arrivée de l'ours mais ne le font pas fuir s'il veut attaquer. Et que faire de tous ces chiens quand le troupeau est en bergerie du 01.10 au 01.07 de l'année suivante. Faudra-t-il que les communes fassent des chenils pour éviter l'errance dans les villages. Que dire aux touristes qui ne peuvent pas dormir car il y a trop d'abolements (skieurs). »

Mais aussi :

« Personnellement, je suis pour la sauvegarde de l'Ours, mais malheureusement, la paix sociale avec les bergers ne sera pas évidente du tout. »

« L'ours ne tue pas les bergers ou plutôt leurs économies. Les responsables sont ailleurs : « marché déstructuré, concurrence déloyale, exode ... » L'ours est le bouc émissaire facile, les gens ne sont pas dupes ! »

« Que les éleveurs jouent le jeu également. Que ce ne soit pas toujours dans le même sens ... Tout pour les éleveurs et rien pour l'ours. »

« Dans un premier temps, des éleveurs envisageant de laisser leurs bêtes en estive sans surveillance pendant qu'ils s'occupent de leur exploitation peuvent être favorables à l'extermination du prédateur ... Mais chien errant ou tout autre prédateur aura vite raison de cette apparente tranquillité ... Et de ce mode d'élevage ... Et ce, à court terme. »
 « Les anciens bergers n'ont jamais parlé de l'ours avec haine. L'ours avait sa place comme tous dans la nature. Ni les chasseurs respectueux de la nature. »
 « Oui l'ours a un avenir dans le Béarn, en utilisant l'ours et le milieu montagnard comme moyen pour développer un territoire et non pas utiliser l'ours comme manne financière pour privilégier certains secteurs. »

- Comment vit l'ours ?

Classé dans le super ordre des carnivores, l'ours a des habitudes alimentaires qui ressemblent à celles des hommes : il est **omnivore avec une nette dominance de végétaux (75 à 80%)**. Il est opportuniste dans la recherche de sa nourriture et il choisit la ressource alimentaire la plus abondante du moment en recherchant la moindre dépense énergétique pour se la procurer.

Il est solitaire, discret et hiverne 3 à 4 mois par an.

- L'ours brun est un PETIT prédateur

Malgré sa taille et un solide appétit, l'ours ne commet que peu de dégâts sur le bétail. L'ensemble des dégâts d'ours dans les Pyrénées représentent 0,03% du cheptel, alors que les éleveurs admettent perdre chaque année environ 3% du fait de maladies, accidents, prédatons autre que l'ours, vols ...

Il est donc faux de craindre qu'une seule exploitation pyrénéenne puisse être menacée du fait du retour de l'ours, à plus forte raison si des moyens de protections sont mis en place.

On constate également que **malgré une légère augmentation du nombre d'ours dans les Pyrénées françaises, le nombre des dommages d'ours indemnisés (reconnus ou attribués au bénéfice du doute) a baissé de façon significative depuis 2000.**

Evolution des dommages ours (Source DIREN Midi-Pyrénées)

ANNEE	2000	2001	2002	2003	2004	2005
TOTAL DES ANIMAUX INDEMNISES	454	330	155	181	189	404(*)

(*) Attention, en 2005, le chiffre est plus élevé car prend en compte **l'indemnisation au bénéfice du doute** de 159 ovins (dérochement en Ariège) et 50 ovins (dérochement en Béarn). L'ours n'y était peut être pour rien. Sans la prise en compte de ces deux dérochements, 195 dommages sur animaux ont été indemnisés.

- L'ours n'est pas responsable de la disparition de l'élevage

L'ours est omnivore, mais c'est aussi un prédateur naturel dont le territoire se superpose parfois avec celui des troupeaux et des habitants des montagnes. Les principaux problèmes engendrés par la présence de l'ours sont donc liés aux conflits avec le monde de l'élevage : prédation sur les troupeaux et partage de l'espace montagnard.

Pour comprendre l'agriculture en général, et la problématique de l'élevage de montagne en particulier, il est intéressant de connaître l'évolution de la population agricole par rapport à la population active en France. A la fin du 19ème siècle, 67 % de la population française était paysanne, au début du 20ème 58 %, en 1975 les agriculteurs ne représentent plus que 8.1 % et deviennent des exploitants agricoles, en 1992 seulement 4.7 %..... Aujourd'hui, les agriculteurs ne représentent plus que 7,1% de la population en zone montagne des Pyrénées.

De manière générale, l'agriculture a beaucoup régressé en montagne car les spécificités du milieu naturel ne permettent pas aux moyens techniques mis en œuvre d'offrir la même rentabilité que dans les plaines. L'élevage ovin français, subventionné à plus de 50% par l'Etat et l'Europe, connaît aussi divers problèmes comme celui de la concurrence avec des pays dont les coûts de production sont inférieurs. Le maintien du pastoralisme dans des montagnes déjà touchées par la désertification rurale est difficile ; aussi des aides directes au revenu viennent-elles soutenir les éleveurs, par une volonté politique d'aménagement du territoire.

L'ours n'est pas responsable de la disparition de l'élevage. Au contraire il met en évidence que la tendance productiviste, dans laquelle l'agriculture de montagne est engagée, mène à une impasse. L'ours peut contribuer au maintien de pratiques pastorales induisant des produits de qualité (fromage, agneaux) par des exploitations adaptées qui, aujourd'hui et dans le contexte actuel, disparaîtraient sans ces aides.

- L'ours, un accélérateur pour la modernisation du pastoralisme pyrénéen

Pour améliorer la cohabitation entre l'homme, les troupeaux et l'ours, et favoriser un équilibre entre ovins et prédateurs, des mesures de protection existent et doivent être développées : une présence humaine continue auprès des troupeaux, la présence de chiens de protection, des parcs de rassemblement nocturnes et des filets de contention.

Dans le cadre de la protection de l'ours dans le Béarn, de nombreuses mesures ont été initiées et font leurs preuves depuis 25 ans pour certaines :

- prime de dérangement pour le berger en plus de l'indemnisation à l'éleveur en cas d'attaque
- Incitation à la présence humaine en montagne avec : radiotéléphones (réseau FIEP –25 postes zone à ours Aspe –Ossau), héliportages montée de matériel et descente de fromages zone à ours 64 ;
- Clôtures électriques, projecteurs, patous ;
- Rénovation de cabanes et mise aux normes de fromageries ;
- Muletage ;
- Pédescaous (fromage fermier avec image de l'ours), FIEP et Association de bergers (soutenu par le WWF).

Dans le cadre des mesures d'accompagnement à la réintroduction de l'ours, les éleveurs des Pyrénées Centrales peuvent bénéficier :

- de la réfection de cabanes pastorales,
- du transport de matériel par muletage ou hélicoptage,
- de l'installation de radio-téléphones,
- de clôtures électriques performantes contre les prédateurs,
- du placement de chiens de protection,
- de projets de valorisation de productions pastorales.
- de l'intervention de bergers itinérants en cas de difficulté.

**Des avancées sociales grâce à la présence de l'ours,
la consolidation et le développement de métiers en voie de développement**

Chaque année, le Ministère de l'Ecologie consacre la moitié du budget «Ours » à l'aide **au** pastoralisme, soit environ 700 000 Euros par an. Par ailleurs, c'est dans le cadre du « programme Ours » que l'on a pour la première fois imposé que les bergers soient déclarés. Des aides pour une valorisation du salaire sont proposées afin de reconnaître la difficulté qu'engendre la présence de l'ours ; de plus, des aides sont aussi proposées pour le remplacement des bergers lors de leurs congés, ainsi que pour l'embauche d'un deuxième berger sur les estives difficiles.

Un programme de conservation de l'ours est donc globalement un accélérateur de la modernisation du pastoralisme pyrénéen.

Un commentaire livré en clin d'œil aux élus de Bagnères de Bigorre (Hautes-Pyrénées) :

« S'il faut réintroduire des ours, vaut mieux les lâcher là où il n'y en a plus. »

Le mot de la fin revient à un élu du Béarn :

« Quand les ours disparaîtront, les hommes suivront. Il faut des Ours, des Hommes, des Bergers et du Bois. »

ANNEXES

- Les réponses et les commentaires des élus (pages 14 à 26)
- Lettre d'accompagnement de FERUS au questionnaire envoyé fin novembre aux élus (page 27)

Renforcement de la population d'ours dans le Béarn

Réponses au questionnaire adressé fin novembre 2005 par l'association FERUS à tous les maires, adjoints au maire et conseillers municipaux des 41 communes des vallées d'Aspe, d'Ossau, du Barétous et quelques-unes limitrophes.

Nombre de réponses au questionnaire reçues au 27/02/06 : 54.

L'association FERUS militant notamment pour une meilleure cohabitation entre bergers et grands prédateurs a souhaité recueillir l'opinion de ces élus sur le projet de renforcement d'ours dans le Béarn, en les remerciant de bien vouloir renseigner ce questionnaire anonyme (seule la commune était mentionnée) en faisant part de leurs propres sentiments sur le sujet.

N° 1 : Pour vous, le renforcement en femelles d'ours décidé par le Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD) et confirmé par son successeur est :

	Parmi les répondants	
Une action raisonnée pour le maintien de la biodiversité	33,33 %	45%
Une mesure de rachat d'image suite à la mort de Cannelle	27,78%	37,5%
Un geste en faveur du Béarn	5,56%	7,5%
Sans opinion	7,41%	10%
Sans réponse	25,92%	

Commentaires et remarques reçus :

- La réintroduction avait déjà été décidée par les membres de l'IPHB à l'équilibre précaire. La décision ministérielle rompt cet équilibre fragile.
- Renforcer la Vallée d'Aspe de belles femmes plutôt que des ourses ; vous feriez mieux de vous occuper de venir couper les ronces et nettoyer les territoires que vous aimerez trouver plus tard propres.
- Tous les politiques quels qu'ils soient ont le même souci, soignent leur image de marque quand ils sont au pouvoir, afin de se faire réélire aux prochains scrutins. Dans ce cas-ci, il s'agit de satisfaire les écologistes au détriment des éleveurs beaucoup moins nombreux donc représentants moins de voix aux prochaines élections.
- En dehors de toute considération quelconque qui peut avoir sa raison d'être, il est bien évident qu'au jour de l'universalité de la réflexion et de l'action, ce renforcement jouera en faveur du Béarn.
- Moi, j'aime les bêtes, pourquoi pas l'ours ; tout ce que l'on peut dire vous le savez déjà, nos montagnes sont de loin favorables pour ces bêtes là ; pour voir souffrir des bêtes il y en a déjà de trop, la nourriture et la vie seraient trop dures pour eux.
- Utilisez votre énergie pour sauver des vies et donner à manger au Tiers Monde.
- Il aurait fallu que les pouvoirs publics s'émeuvent de la disparition des ours avant que la dernière femelle ne meure.
- Personnellement, je reste sceptique quant à la véritable volonté du Ministère de vouloir mener au bout ce renforcement.
- C'est une aberration totale.
- Le « soi-disant » problème du maintien de la biodiversité n'est pas un sujet important pour le gouvernement. Il s'agit effectivement d'une mesure de rachat d'image.
- Ils ne pensent qu'aux voix électorales tout comme messieurs BAYROU et LASSALLE (voir IPHB).
- Quand les ours disparaîtront, les hommes suivront. Il faut des Ours, des hommes, des Bergers et du Bois.
- Un acte politique et médiatique envers les associations et populations écologistes mais en désaccord avec les populations locales.
- Jusqu'à la mort de « Cannelle », personne en haut lieu ne se souciait de savoir comment cohabitaient les gens du pays et les Ours, et tout à coup, on veut se donner bonne conscience ...
- Je considère que la mort de Cannelle a été un accident regrettable qui a été grossi et médiatisé exagérément.
- Je ne suis pas d'accord pour l'introduction de femelles ours étrangères. Nos ours pyrénéens sortaient la nuit et ne gênaient personne. Ceux-ci sont dangereux pour les touristes, comme pour les éleveurs, qui ont besoin de calme.
- La commune de Gère-Bélesten a délibéré contre la réintroduction de loup, ours, lynx, et de tout autre prédateur sur son territoire.
- Beaucoup d'animaux ont disparu sur notre terre. La population envahit le foncier rural malheureusement. Les stations de loisirs fleurissent nos montagnes hélas !
- Préoccupation des gouvernants d'afficher une bonne image de marque face aux (?) tant pis pour les autochtones. Les politiques sont (?) par les effets médiatiques, ils n'ont plus à ce niveau de personnalité, ils sont les jouets des médias et des groupes de pression. L'ours est incompatible avec l'élevage et l'économie de montagne.
- Les montagnes appartiennent aux communes concernées et non à l'Etat Français. Veuillez respecter leur opinion.
- Comment intégrer les élus et la population à l'idée de la réintroduction (les élus actuellement = pourcentage élevé de chasseurs, de bergers).
- Inadmissible car ce ne sont pas des ours des Pyrénées. La perte de notre patrimoine est immense à ce niveau-là.
- « Une action raisonnée pour le maintien de la biodiversité » mais par rapport à la réponse « Un geste en faveur du Béarn », on peut se poser la question ...
- Une action raisonnée pour le maintien de la biodiversité dans la continuité de l'action initiée par Michel Barnier en 1994 ...
- Le renforcement massif décidé n'est pas une bonne chose et ne va pas dans le bon sens.
- Vous auriez dû envoyer ce questionnaire aux élus de la montagne basque ! Réponse : une opération électorale. D'après TABERLET (Grenoble), l'ours du cercle polaire (Blanc) est plus proche génétiquement de l'ours des Pyrénées que l'ours des Carpates ! L'ours des Carpates fait-il partie de la Biodiversité Pyrénéenne ?
- Une mesure de rachat d'image suite à la mort de Cannelle pour des gens qui vont rarement en montagne et qui voient l'ours comme une « peluche » ou dans des zoos. Il ne faut pas écouter les ministres, les députés et les maires des grandes villes qui ne cherchent qu'à faire de l'électorat et qui se préoccupent très peu de la vie rurale, ils ont une grosse indemnité à la fin du mois versée par la collectivité. Les éleveurs doivent se faire un revenu avec des journées de plus de 15 heures, plus les samedis et dimanches compris.
- Remettre quelques ours dans les Pyrénées ne coûte sur le moment pas grand-chose à l'Etat Français et lui permet d'avoir bonne conscience, faire oublier tous les vrais problèmes écologiques qui ne sont pas pris en compte ; c'est une opération bassement électorale digne de la triste classe politique française au mépris des gens qui vivent vraiment du métier de bergers.
- « Une action raisonnée pour le maintien de la biodiversité », j'espère que c'est bien cette intention-là.
- « Une mesure de rachat d'image suite à la mort de Cannelle », relative aux accords internationaux du sommet de Paris sur la biodiversité.

N° 2 : Pour vous, la disparition de l'ours dans les vallées Béarnaises serait :

Parmi les répondants		
Une perte d'identité culturelle	45,29 %	52,17 %
Une fierté pour les Béarnais	3,77 %	4,35 %
Une solution au retour de la paix sociale	33,96 %	39,13 %
Sans opinion	3,77 %	4,35%
Sans réponse	13,21 %	

Commentaires et remarques reçus

- Le maintien de la présence de l'ours permet de limiter les interventions humaines (création de pistes etc. ...).
- Par rapport à la réponse « une solution au retour de la paix sociale » : où est la guerre (dans les banlieues) ? Des enfants ont faim dans le monde, est-il raisonnable de gaspiller autant d'argent pour les ours ?
- Qu'il y ait 0-5-10 ou 30 ours dans les Pyrénées, aucun touriste ne pourra les voir. Pourtant les Pyrénées seront toujours aussi belles et la fréquentation touristique même sans ours sera toujours et même plus importante.
- Il est évident qu'en France l'ours est associé aux Pyrénées et réciproquement : il y a toujours vécu !
- Si l'homme n'était pas fou dans son comportement financier et culturel, l'ours serait toujours là.
- Il y a eu des Ours. Longtemps, ils ont été traqués. Il n'y en aura plus comme il n'y a plus de dinosaures. Ca n'a aucune importance. C'est même un soulagement.
- Une perte d'identité culturelle, un aveu d'échec sur le respect de la nature et aux mesures responsables élémentaires (?).
- Quand les esprits se ferment, les talons claquent. LIAUTHEY.
- « Une solution au retour de la paix sociale », une évolution qui s'est déjà produite ailleurs.
- L'ours fait parti de l'environnement béarnais au même titre que l'isard, les oiseaux, y compris les oiseaux de proie, la faune et les plantes de nos montagnes.
- Personnellement, je suis pour la sauvegarde de l'Ours, mais malheureusement, la paix sociale avec les bergers ne sera pas évidente du tout.
- Ont disparu les crocodiles, dinosaures, lynx. L'ours vivait encore en 1910-1920 dans le Piémont Pyrénéen. Mes parents avaient une certaine philosophie. Mon arrière-grand-père allumait son briquet lorsque l'ourse était sur son sentier en pleine nuit. Ils étaient habitués à vivre avec.
- Il y a eu des ours et le Béarn n'a jamais bénéficié d'une grande médiatisation. On en parle depuis 15 ans féroce. Aucune relance économique n'a vu le jour de sa médiatisation.
- L'ours est une figure emblématique des Pyrénées et des vallées béarnaises.
- La disparition de l'ours dans les vallées béarnaises est inéluctable. Plus de biotope, trop de routes, stations, déforestation.
- L'ours était présent dans les Pyrénées avant les hommes donc c'est au-delà d'une perte culturelle et même d'une identité béarnaise.
- Avec ou sans ours, il y aura toujours sujet à polémique dans nos vallées. Il est sûr que la disparition est un manque.
- Il me semble me souvenir que justement en 1994, la paix sociale était acquise avec la création de l'IPHB ...
- Il faut se rendre à l'évidence : d'autres espèces ont disparu et vont disparaître ; essayons de faire en sorte que le dernier habitant des montagnes, le berger, ne disparaisse pas.
- La cohabitation avec l'ours ou tout autre prédateur est impossible.
- Une solution au retour de la paix sociale surtout pour les éleveurs. Les ovins profitent beaucoup plus car ils ne sont pas parqués et ils pacagent quand ils le désirent. Si les médias en parlaient moins. La presse donne beaucoup plus la parole aux gens favorables qui sont loin de nos vallées.
- Les ours Pyrénéens sont disparus depuis dix ans ; même Cannelle est issue d'une réintroduction sauvage en 1992. Il faut se poser les vraies questions ; y a-t-il la place pour l'ours dans les Pyrénées actuelles ? Faut-il revenir aux Pyrénées d'il y a 100 ans ? Faut-il sauver l'ours de Slovénie dans les Pyrénées ou dans son pays ? Ne serait-il pas plus judicieux d'aider ces gens qui ont encore des ours à les garder ?
- Un bienfait car, réellement, les pouvoirs publics prendraient à bras le corps les problèmes humains dans les vallées béarnaises.

N° 3 : Pour vous, renforcer la population d'ours du Béarn en femelles serait :

		Parmi les répondants
Une bonne chose pour l'environnement	35,09 %	46,51 %
Une catastrophe écologique	15,79 %	20,93 %
Le juste rétablissement d'une situation connue jadis	21,05 %	27,91 %
Sans opinion	3,51 %	4,65 %
Sans réponse	24,56 %	

Réponse rajoutée : une catastrophe pour les éleveurs

Commentaires et remarques reçus

- Oui, une catastrophe écologique pour les quelques hommes qui survivront sur ce territoire.
- Une catastrophe pour les éleveurs. Les ours qui sont susceptibles d'être introduits vivent paisiblement dans leur pays d'origine. Les lâcher dans les Pyrénées, c'est avant tout les perturber et leur faire prendre des risques par la suite bien inutiles, juste pour la marginalisation écologiste étant donné que les ours des Pyrénées n'existeront plus.
- Ce serait jeter l'argent des contribuables.
- Le risque étant d'implanter des animaux qui n'auraient pas le même cadre de vie et qui seraient désorientés.
- Une bonne chose pour l'environnement et le tourisme qui vivote en vallée d'Aspe.
- Inutile.
- L'ours est néfaste pour toutes les populations vivant dans les zones où ils devraient être renforcés, et notamment pour les éleveurs bovins qui ne peuvent parquer leurs bêtes par exemple.
- « Une bonne chose pour l'environnement », presque trop tard !
- « Une bonne chose pour l'environnement », mais dans l'état d'esprit actuel, on sait très bien que les ours réintroduits seront très vite éliminés.
- « Une catastrophe écologique », nous sommes une des rares régions à avoir un Pastoralisme vivant qui ralentit l'embroussaillage et maintient la biodiversité. On verra le résultat avec des Ours.
- C'est une urgence économique, touristique, sociale.
- Une catastrophe économique. Tant d'argent gaspillé, alors que nous avons du mal à avoir des aides pour maintenir l'emploi dans nos vallées, l'accès routier correct, un réseau médical adapté (crèches :0 ; maternité à Oloron ...), la scolarité, etc. ...
- Quel est le coût depuis 10 ans : IPHB, etc. ...
- Il faut penser dans cette affaire que ce que l'on veut rétablir aujourd'hui, existait encore hier et personne n'y trouvait à redire ; la seule chose qui va compter c'est faire honnêtement la part des choses.
- C'est regrettable que l'on intègre à nouveau des ours slovènes, car les vrais problèmes avec les bergers ont commencé lors de la première intégration d'ours étrangers. Il eut été préférable de négocier à fond avec l'Espagne, sachant que leurs ours sont identiques aux nôtres, donc beaucoup plus sauvages.
- Il y a peut-être des réponses plus nuancées. Les réponses qui vont dans votre sens sont modérées. Les autres sont extrêmes !
- Ce serait l'abandon de la montagne par les bergers. Les bergers sont les seuls à entretenir la montagne.
- L'ours n'est pas un nounours, c'est une bête dangereuse. Vous êtes-vous donc trouvé une fois en face de ce plantigrade ? Je ne vous le souhaite pas, vous auriez la peur de votre vie.
- Les prédateurs ont leur rôle sur la Terre. Les oiseaux mangent des serpents heureusement, comment réguler autrement les espèces, les vautours notamment.
- Non, la catastrophe est la prétention des écologistes à orienter une économie à laquelle ils ne connaissent rien. Les écologistes sont ceux qui vivent de la montagne. Les parisiens bordelais et autres sont les pollueurs, pas seulement de la montagne mais de la planète. Qui se promène en avion ? Beaucoup de monde dans les écologistes, lesquels visitent l'Afrique et le monde entier.
- Pensez à toutes ces bêtes abîmées et tuées par l'ours.
- Une bonne chose pour le lobby écologiste et les citadins du Nord victimes des médias.
- L'unique solution pour préserver le noyau résiduel d'ours pyrénéens et les fixer dans le Béarn.
- Le problème est que ce ne sont pas des ours des Pyrénées qui sont.
- « Une bonne chose pour l'environnement », à condition que ce soit avec des ours pyrénéens.
- La souche pyrénéenne a disparu, c'est dommage, mais ramener des ours d'un autre pays ne remplacera pas l'original.
- La mort du pastoralisme. Nous n'avons aucune envie de revenir au temps des cadets esclaves à vie de leur aîné et de leur troupeau.
- La situation connue jadis c'est qu'il y avait des battues organisées pour tuer l'ours et des éleveurs étaient armés de fusils pour défendre leur troupeau malgré les chiens « patous ».
- La situation connue jadis ? Il y avait des ours. Combien d'habitants en France à l'époque de Louis XIV ? En 1900, combien de randonneurs dans les Pyrénées ? Une dizaine de privilégiés ! Les congés payés en 1936, le travail 6 jours sur 7. Essayer d'imaginer le réseau des routes, des pistes et des aménagements touristiques ou autre dans les Pyrénées il y a 100 ans. Y a-t-il encore de la place pour les ours ? Je suis sûr que non. Les bergers doivent-ils vivre comme il y a cinquante ans ? Il y aurait un berger en moyenne pour 50 brebis.
- Une catastrophe sur le plan humain : désertification des zones et misères économiques et sociales.

N° 4 Pensez-vous que l'ours puisse nuire à quelqu'un ? Oui ou Non

Parmi les répondants		
Oui	62 %	70,46 %
Non	24 %	27,28 %
Sans opinion	2 %	2,27 %
Sans réponse	12 %	

Pour les répondants, l'ours peut nuire :

Aux éleveurs	93,55 %
Aux chasseurs	32,26 %
Aux touristes	32,26 %

Commentaires et remarques reçus :

- Il devrait bouffer les écolos qui nous emmerdent sans cesse et aussi les touristes qui souillent notre territoire que nous entretenons tous les jours.
- Aucun bon berger n'acceptera de se faire croquer des brebis même si elles sont bien indemnisées. La sélection de nos races locales est bien fragile, les brebis qui transhument sont le support de la sélection. Avec de l'argent, on n'achète que des brebis de réforme.
- Aux habitants des vallées autres que ceux qui toucheraient des subventions pour donner leur accord.
- Oui, aux imbéciles au front bas !
- Oui, à tout le monde. C'est un fauve et vous ne pouvez pas gérer son comportement.
- Oui, seules les personnes qui ne vivent pas dans les zones de « renforcement » pensent le contraire. Eh oui, c'est beau, c'est sauvage un ours. Moi, j'aimerais des calèches, des chevaux, en ville, c'est beau, c'est poétique.
- L'ours ne tue pas les bergers ou plutôt leurs économies. Les responsables sont ailleurs : « marché déstructuré, concurrence déloyale, exode ... » L'ours est le bouc émissaire facile, les gens ne sont pas dupes !
- Non, les anciens bergers n'ont jamais parlé de l'ours avec haine. L'ours avait sa place comme tous dans la nature. Ni les chasseurs respectueux de la nature.
- Oui aux éleveurs. Par contre, ceux qui ont nuit le plus à l'ours, ce sont toute cette faune qui gravite autour du X, X etc. ... Leurs mensonges et leurs cachotteries ont desservi l'ours. On en veut plus à ces gens là qu'à l'ours.
- Oui, à tous les usagers et à toute la vie locale.
- Oui, aux éleveurs ; C'est évident mais c'est là que la responsabilité des élus, des grands corps de l'Etat et des usagers doit s'exercer pleinement et avec la plus grande justice.
- Oui, aux éleveurs. Les ours slovènes sont trop familiers, et tuent par plaisir, par vice, d'où de gros dégâts, alors que les vrais Ours des Pyrénées tuaient uniquement pour se nourrir. Tout le monde y trouvait son compte ...
- Les éleveurs savent que l'ours a besoin de manger, un troupeau est vite décimé. Les chasseurs ont besoin de plus en plus de territoire.
- Oui aux éleveurs dans certaines conditions, surtout si les troupeaux ne sont pas gardés.
- Oui, lorsque l'ourse a des petits et se trouve coincée dans un passage dangereux.
- Oui aux éleveurs qui entretiennent la montagne et si eux disparaissent, plus de montagne.
- Non, les pyrénéens, les bergers, les chasseurs ont vécu avec l'ours depuis des siècles. Le mode de fonctionnement du pastoralisme d'aujourd'hui, le développement du territoire sont-ils en adéquation avec la protection de l'ours ?
- Oui, aux éleveurs ; dans ce cas là, n'y a-t-il pas une solution pour la protection des troupeaux ? On dit que des « patous » intimident l'ours ou est-ce une légende ?
- L'ours ne nuit nullement à quiconque.
- Si les chasseurs et les éleveurs avaient décidé de nuire à l'ours, il y a bien longtemps que l'on les aurait oubliés.
- C'est une question difficile : tout dépend de l'état d'esprit dans lequel nous envisageons la réintroduction ... Beaucoup de mentalités doivent changer.
- Dans un premier temps, des éleveurs envisageant de laisser leurs bêtes en estive sans surveillance pendant qu'ils s'occupent de leur exploitation peuvent être favorables à l'extermination du prédateur ... Mais chien errant ou tout autre prédateur aura vite raison de cette apparente tranquillité ... Et de ce mode d'élevage ... Et ce, à court terme.
- Les premiers à subir les contraintes seront bien sûr les bergers ; les touristes aussi devront délaissé certains coins et passages.
- Oui aux éleveurs, car c'est un carnivore et il peut effrayer les troupeaux qui peuvent se jeter dans une falaise et les enquêtes sont très longues malgré qu'il y ait peur d'ours donc peur d'attaques. Aussi aux chasseurs et touristes (loisir).
- L'aspect prédateur de l'ours ne doit pas être éludé. Mais l'ours n'est sans doute pas l'unique problème des éleveurs ...
- Oui, les chasseurs ne pourront plus faire de battues au sanglier ; toutes les pelouses de montagne seront retournées. Si on remet des ours, les éleveurs qui ne sont déjà plus ni prospères arrêteront d'aller en montagne, ils auront assez de place dans le Piémont ; la friche regagnera toutes les zones entre les fonds de vallée et la haute montagne. Cette région deviendra un enfer pour les touristes ; la vie d'autrefois disparaîtra, ce sera un pays mort comme les alentours de Marseille, il y aura des incendies graves jusqu'aux pieds des villages. Toutes les granges réaménagées en résidences secondaires seront brûlées, il y aura des morts de pompiers et de touristes.
- Oui, peut-être pas de manière directe mais indirectement, il serait un frein aux activités de montagne (élevage, tourisme) s'il devait être réintroduit en masse.

N° 5 Pensez-vous que réellement l'ours puisse être dangereux pour l'homme ?

Parmi les répondants		
Oui	32 %	35,56 %
Non	28 %	31,11 %
Dans certains cas (préciser)	28 %	31,11 %
Sans opinion	2 %	2,22 %
Sans réponse	10%	

Commentaires et remarques reçus :

- En Béarn, beaucoup de personnes passionnées sont sur les traces de l'ours au risque de le déranger ... Mais pas d'agression ours vers homme. Il faudrait mieux et plus communiquer.
- Oui, mettez vous le dans les pelouses aux lotissements ; ne pas oublier que c'est un fauve.
- Les Pyrénées sont très fréquentées quel que soit la saison. L'humain a pris la place de l'ours qui n'a plus sa place. Si la troisième personne chargée par une ourse est un touriste sans arme, les décideurs du renforcement prendront-ils la responsabilité ?
- En colère, l'ours peut tuer un homme à armes égales.
- Pas tant en animal féroce mais médiatiquement.
- Dans certains cas, femelles suitées ou ours blessé (sic !).
- Oui, la mort de Cannelle et celle d'autres ours l'ont assez démontré.
- Non, est-il plus dangereux de se promener dans une forêt pyrénéenne que sur une route départementale ...
- Non, à part comme tout animal si on se met entre lui et son petit.
- En présence de son petit.
- Oui, quand la femelle est suitée et oui par hasard. Et la solution est alors de fermer ces territoires => responsabilité des élus, problème de localisation. On finira donc par interdire de vastes territoires aux hommes pour la tranquillité et le repeuplement de l'ours => résultat négatif pour les populations des vallées et les touristes.
- Il s'agit d'une bête sauvage et il faut rappeler tout simplement ce qu'il faut faire en cas de danger, notamment en présence des oursons.
- S'il est blessé ou s'il se sent menacé. Exemple : Cannelle, pour protéger son ourson.
- Comme dans le cas de Cannelle, une femelle avec son bébé qui se sent traquée peut être très dangereuse.
- Dans certains cas, attaques consécutives à la X (peur) d'une mère avec ourson.
- Oui, l'ours reste un fauve et n'est pas une peluche.
- Certainement, lorsqu'une mère doit défendre sa progéniture. Personnellement, j'ai mangé avec mon mari en compagnie de Papillon mais à son insu. Nous avons surpris ses empreintes dans un ruisseau au retour d'une randonnée, à l'endroit où nous avions pique-niqué.
- Si la mère se trouve nez à nez avec un touriste surtout si elle a des petits
- Promeneurs accompagnés de chiens.
- Protection du petit.
- Oui, c'est un fauve.
- Non, il n'y a eu aucune mort d'homme reconnue dans les Pyrénées, ni aucune blessure grave. La palombe indirectement a tué plus de pyrénéens (chutes des palombières = 1 à plusieurs morts par an) sans oublier les chasseurs eux-mêmes.
- Sans opinion, je ne suis pas spécialiste dans ce domaine mais il ne me semble pas que les anciens aient souvent parlé d'attaques mortelles de l'ours envers les hommes.
- Lorsqu'il est dérangé ; ceci est surtout valable si l'ourse est accompagnée de son petit.
- Non, sauf si l'homme l'attaque quand il y a un petit ourson.
- Le respect d'un minimum de règles (animales) sont à respecter. La cohabitation peut exister sans que l'homme soit dans la toute puissance ... Possible ?
- Si dérangement insistant ... Si on évoluait vers des réintroductions d'animaux trop familiers, habitués à être nourris, qu'on soumettrait brusquement à des conditions de vie trop difficiles par rapport à des habitudes acquises.
- N'est-ce pas aujourd'hui ce qui se passe avec ces vautours au comportement agressif ... Leur nombre a beaucoup augmenté quand on les a (sur-)nourris ... (alors que l'espèce n'était pas si menacée ...). Equarissage, décision de revenir à des pratiques plus naturelles que le nourrissage intensif, modification des habitudes des éleveurs qui laissent des mères mettre bas dans la nature ... On perturbe !
- Nous ne savons que très peu de choses des ours slovènes et de plus éloignés de leur lieu de naissance.
- Oui, l'ours slovène peut attaquer l'homme ; des images ont été montrées à la télé (Amputation de membres, et même mort). Ci-joint Note de l'ONF à ses agents *Vous pouvez avoir à tirer !* Faudra-t-il que les promeneurs, les éleveurs, les chercheurs de champignons aient à porter une arme. Il n'y aura plus de sécurité en montagne.
- le risque zéro existe dans peu de domaines.
- La responsabilité des associations qui tendent à présenter l'ours comme un gentil animal et particulièrement X est très grande. Seront-ils punis ? Le jour qui va arriver obligatoirement il y aura mort d'homme ou d'enfant.
- Une ourse accompagnée d'un petit peut attaquer l'Homme dans certains cas. Il devient dangereux à partir du moment où l'on ne s'intéresse qu'à lui et que l'on oublie l'aspect humain ...

N° 6 De quelles mesures d'accompagnement souhaiteriez-vous bénéficier dans le cadre d'un renforcement de la population d'ours ?

40% de non réponse à cette question

Les répondants souhaiteraient bénéficier de :

Une aide technique aux éleveurs (aides-gardiens, chiens de protection, cabanes, clôtures)	pour 73,33 % d'entre eux
Une aide en matière de communication	pour 30 % d'entre eux
Des primes de risque en zone à ours	pour 16,67 % d'entre eux
Sans opinion	pour 16,67 % d'entre eux

Commentaires et remarques reçus :

- Effet pervers de la prime de risque en zone à ours. Aide à l'emploi de berger.
- Les bergers veulent vivre de leur travail. Que diriez-vous si je venais déchirer le chèque de votre salaire ?
- Aucune mesure d'accompagnement ne peut résoudre les problèmes créés. Les chiens de protection utilisés de tout temps dans le Béarn ne sont que d'une faible efficacité. Quant aux aides bergers qui sont recrutés dans les formations existantes, 95% d'entre eux sont substantiellement des bergers rêveurs qui ne peuvent apporter aucune aide correcte aux éleveurs.
- Il y a la paix, vous cherchez la guerre.
- De l'argent à faire avec les élevages de chiens. Alors que de toujours les patous ont protégé les troupeaux de nos aïeux.
- Ici, en Vallée d'Aspe, les élus les plus influents se répandent en contre informations, relayés par la plupart des médias locaux, d'où énorme déficit de communication pour les tenants de la protection de l'ours.
- Aucune.
- Aucune mesure d'accompagnement ne pourra compenser la catastrophe écologique, économique et sociale que vont entraîner ces ours « voyous » venus d'ailleurs. Heureusement que beaucoup d'« introduits » ont déjà disparu. Il en sera de même pour les futurs ...
- Aucune mesure. Les ours vivent dans d'autres régions d'Europe et du monde où les territoires sont plus favorables (+ de surface, - d'habitat). Ils ne sont pas en voie de disparition dans le monde, par contre les bergers avec l'art de fabrication de fromage en haute montagne le sont.
- La communication et l'explication des phénomènes sont indispensables et primordiales mais elles ne serviront à rien si elles ne sont pas accompagnées par des mesures financières compensatrices ou réparatrices.
- Nos ministres successifs sont loin de la réalité, car pour ce qui concerne les chiens de protection (Montagne Pyrénées dit « Patou ») ils existent depuis le Moyen-Âge grâce à Gaston Phébus et 9 bergers sur 10 en sont dotés. Il en va de même pour les aides gardiens depuis quelques décennies, et les cabanes depuis des siècles. Il ne manque que des clôtures.
- Par l'IPHB.
- Je ne sais comment redonner confiance aux éleveurs, les associations d'élus et bergers et même l'IPHB qui sont hostiles à cette démarche. On voudrait de belles enveloppes mais pas d'ours.
- Pas d'ours dans la vallée d'Ossau, ne faisons pas de nos éleveurs des assistés.
- L'aspect financier est déterminant pour les bergers et éleveurs.
- Des primes de risque en zone à ours seraient primordiales pour les éleveurs (allègement/bac cades : droits de pâturage)
- Des aides bergers pourraient assister durant les périodes de travail sur les fourrages (foin et regain).
- Mais faut-il payer les terroristes ?
- Que les éleveurs jouent le jeu également. Que ce ne soit pas toujours dans le même sens ... Tout pour les éleveurs et rien pour l'ours.
- Il n'est pas bon de « clôturer » un domaine à ours. Mais un suivi s'impose pour prévenir la population du lieu de « promenade » de l'ours.
- Pas d'idées précises sur le sujet ... Beaucoup ont travaillé à ce sujet ... il faudra sans doute développer toutes sortes d'outils favorables à la réintroduction, compte tenu des mentalités dans la vallée ...
- Vaste programme à élaborer avec doigté par les acteurs de terrain de tous les organismes concernés.
- Nous n'avons pas attendu que l'on parle de renforcement pour prendre nos propres mesures. Chiens pastous, lanterne à pétrole, coups de fusils en l'air lors d'attaques, veillées la nuit. Les primes ne remplacent pas l'effort dans l'amélioration génétique que nous pratiquons depuis plusieurs années.
- Les primes sont insuffisantes car chaque bête accidentée ou disparue dans une zone à ours devrait être indemnisée. Quant aux chiens de protection, ils préviennent de l'arrivée de l'ours mais ne le font pas fuir s'il veut attaquer. Et que faire de tous ces chiens quand le troupeau est en bergerie du 01.10 au 01.07 de l'année suivante. Faudra-t-il que les communes fassent des chenils pour éviter l'errance dans les villages. Que dire aux touristes qui ne peuvent pas dormir car il y a trop d'aboiements (skieurs).
- Arrêtez de prendre les éleveurs pour des demeurés et des mendiants. Ils vivent libres dans leur pays. Pour combien de temps encore ? Les gardes fédéraux de la chasse sont armés et ont des consignes précises pour se servir de leurs armes en cas de rencontre d'ours dans le cadre de leur travail. Je demande l'autorisation pour les bergers d'être armés et d'avoir le droit de défendre leur vie et leurs troupeaux comme tout le monde en France et particulièrement tous les privilégiés de je ne sais quoi qui donneront des leçons aux autres mais qui défendent farouchement leur mode de vie humainement honteuse.
- Pas de renforcement donc pas de mesure d'accompagnement.

N° 7 Pensez-vous que la médiatisation qui pourrait être faite sur l'évènement pourrait :

	Parmi les répondants	
Être une bonne promotion pour les vallées du Béarn	31,37 %	36,36 %
Être une mauvaise promotion pour les vallées du Béarn	21,57 %	25 %
Ne pas être une promotion du tout	29,41 %	34,09 %
Sans opinion	3,92 %	4,55 %
Sans réponse	13,73 %	

Commentaires et remarques reçus :

- Les clients se foutent éperdument de l'ours et préfèrent se promener en sécurité.
- La médiatisation n'a été que trop mauvaise surtout lorsqu'il s'agit d'accuser les valléens d'une mauvaise gestion. Les lois dictées par des responsables qui ne vivent pas sur place ne seront jamais admises au détriment des derniers ours.
- Les conflits qui risquent d'en découler ne vont pas arranger l'image des béarnais pour « les parisiens ». Néanmoins, l'information est inévitable et utile.
- A la mort de Cannelle, toutes les municipalités de la vallée ont reçu des emails, des lettres, des coups de téléphone d'insultes ou simplement empreints d'une grande tristesse et ce, de toute la France et pendant plusieurs semaines.
- Nous sommes plusieurs à avoir des gîtes et à avoir eu des gens au téléphone qui nous précisaient qu'il y avait des ours dans les montagnes, ils annulaient leur réservation.
- Réponse 1, mais impossible pour la survie des ours réintroduits.
- Pas de réponse, c'est peut-être une question mal posée.
- Trop de monde à courir après l'ours, à le déranger et après on nous imposera, à nous locaux, des zones entières sans présence humaine alors que cela fait partie de notre cadre de vie (balades, champignons, bois, chasse, pêche, etc. ...).
- Oui, étant entendu que cette médiatisation doit bien mettre l'accent sur les conséquences financières en terme de patrimoine et d'exploitation pour les éleveurs.
- Les médias ont la fâcheuse habitude (pour vendre du papier) de monter les gens les uns contre les autres. La mort de « Cannelle » en est le triste exemple. Pour la majorité des Béarnais, si les médias n'en avaient pas fait une affaire d'Etat comme c'est le cas, et laisser se régler les débats au niveau local, il y aurait déjà de nouveaux ours dans nos massifs ...
- A partir du moment où l'on parle de quelque chose, on le fait connaître et j'estime que c'est une promotion. Les vallées béarnaises sont assez belles et n'ont pas besoin de l'ours pour se mettre en valeur.
- Nos bergers sont également chasseurs. Les conseils municipaux sont composés de chasseurs dans le piémont idem.
- Absolument, l'ours représente une valeur touristique indéniable. Encore faut il savoir l'utiliser à bon escient.
- Déjà trop médiatisée et trop d'avis d'incapables. Faire passer les Pyrénéens pour des hommes de Cro-Magnon.
- 1- il y aura les personnes qui voudront voir les ourses.
- 2- il y aura les personnes qui auront peur de ces ourses.
- L'image de la mort de Cannelle a été très négative sur la vallée d'Aspe (image de personnes primaires).
- Les éleveurs sont fermés à tout.
- Juste bon à réveiller la polémique.
- Nous n'avons pas attendu le renforcement des ours pour rendre nos montagnes accueillantes, la présence des troupeaux en estive et l'entretien de l'espace qu'il génère y est pour beaucoup.
- Le tourisme se porte plutôt bien en Béarn et n'a pas besoin de promotion supplémentaire par l'ours.
- Les médias qui en parlent ne sont pas au courant des vrais problèmes et ils défendent l'écologie qui parfois pénalise l'agriculture et décourage de plus en plus certains jeunes dans leur métier.
- Faut-il faire des commentaires sur une question aussi lamentable ? Les vallées du Béarn ne valent-elles que grâce au fait qu'il y a des ours ? N'y a-t-il pas des gens qui ont une histoire, une culture, des connaissances, des savoir-faire, des valeurs. C'est insultant, l'heure de la révolte arrivera.
- Ne pas être une promotion du tout car des personnes qui vivent dans les vallées ne vivent pas de l'ours. Au contraire, tourisme / élevage (Beauté des paysages et qualité des produits).

N° 8 Pensez-vous que le renforcement d'ours pourrait favoriser l'écotourisme de vos vallées, comme cela est déjà le cas en Italie et en Espagne ?

		Parmi les répondants
Oui	36 %	41,86 %
Non	32%	37,21 %
Peut-être	16 %	18,60 %
Sans opinion	2 %	2,33 %
Sans réponse	14%	

Commentaires et remarques reçus :

- De l'emploi dans nos vallées, pas des ours, ni des camions, ni des flics.
- S'il faut réintroduire des ours, vaut mieux les lâcher là où il n'y en a plus. Dans le Béarn, le pastoralisme est trop important on est juste dans un équilibre acceptable qu'il ne faut surtout pas dépasser.
- Sûrement pas, vu le nombre de touristes qui circulent déjà en montagne, je ne vois pas où l'ours pourrait se promener sans rencontrer une boîte de conserve ou une poche plastique.
- Je n'espère pas ! Cette question est étrange ... L'intérêt est de renforcer l'écosystème et non pas de faire un parc à ours et à touriste !
- Ecotourisme = pollution pour la nature encore vierge.
- Nous sommes plusieurs à avoir des gîtes et à avoir eu des gens au téléphone qui nous précisaient qu'il y avaient des ours dans les montagnes, ils annulaient leur réservation.
- Non, les touristes adorent les ours de loin, mais ne sont pas très courageux pour se promener dans les mêmes bois.
- Oui , je reste persuadé.
- La montagne est assez belle par elle-même pour attirer du monde. La biodiversité est une réalité même sans l'ours : rapaces, isards, cerfs, chevreuils, tétras, lagopèdes, ... et l'homme et les bergers.
- Oui bien entendu comme dans tous les pays où l'on a réussi à maintenir la faune sauvage.
- Peut-être mais je n'en suis pas tout à fait convaincu, sachant que la Population en dehors des Pyrénées est plus ou moins indifférente.
- Non. Si on vient pour voir l'ours, il faut aller au zoo. Vous ne trouverez pas plus d'une demi-douzaine de personnes qui ont vu l'ours physiquement.
- Les espagnols nous traitent de demeurés. A moins de rencontrer un animateur jeune, enthousiaste qui croit qu'on peut créer une économie montagne.
- Non, les touristes seuls ne peuvent rien pour nos villages qui se meurent.
- Espagne : 2 ours morts en 2005 ; Italie-Alpes : trop de loups, obligation d'abattre.
- Oui mais il faudra changer les mentalités ...
- Peut-être, mais est-ce vraiment le but à atteindre ?
- Les touristes viennent chez nous pour voir nos montagnes et rencontrer nos bergers, et ils comprennent très bien pour la plupart les désagréments de la présence de l'ours.
- Vous oubliez de dire que le Béarn a déjà une fréquentation touristique supérieure à celle que connaît la chaîne des Cantabriques avec l'ours.
- Peut-être, l'ours doit vivre dans un endroit calme. L'été les randonneurs sont partout suite à toutes les pistes qui ont été faites.
- Etes-vous sûrs que cela est déjà le cas en Italie et en Espagne ? Etes-vous des menteurs ou des ignorants ? Ce qui est vrai dans un endroit est forcément vrai dans un autre. Le monde va être triste à en mourir ; je crois même qu'il va finir par mourir.
- Non, l'écotourisme se développe normalement dans nos vallées sans naturellement associer l'ours à ce développement ...

N° 9 En décembre 2004, 77% de la population des Pyrénées-Atlantiques (*) s'est prononcée pour des lâchers d'ours dans ce département. Que répondez-vous à cette majorité d'habitants de votre département ?

	Parmi les répondants	
C'est normal vous n'êtes pas directement concerné	30,19 %	37,21 %
C'est normal les ours et la montagne appartiennent à tout le monde mais la décision revient aux Béarnais	9,43 %	11,63 %
C'est normal que l'on restaure cette population d'ours pour les générations futures	41,51 %	51,16 %
Sans opinion	0 %	0%
Sans réponse	18,87 %	

(*) D'après le sondage commandé par le GROUPE PYRENEES PRESSE de PAU à l'Institut ARSH Opinion les 7 et 8 décembre 2004 selon la méthode des quotas auprès de 400 personnes de 18 ans et plus, représentatives de la population de l'ensemble du département des Pyrénées-Atlantiques.

Commentaires et remarques reçus :

- La décision ne doit pas appartenir aux béarnais mais les acteurs locaux doivent être impliqués.
- Il est très facile quand on travaille à la préfecture 32H hebdo et un salaire de 1500 euros de voir les ours chez les autres (au milieu des troupeaux).
- Les gens qui ont répondu favorablement n'ont jamais vu d'ours, n'ont jamais subi les conséquences fâcheuses d'une attaque ou d'un dérangement et changeraient d'avis si on leur montrait l'agonie de quelques bêtes tuées ou blessées par ce dernier.
- Certainement 400 personnes triées.
- Il faut absolument accompagner cette réintroduction d'un dialogue local et national. La montagne appartient à tous.
- C'EST RIDICULE.
- « C'est normal que l'on restaure cette population d'ours pour les générations futures », c'est ainsi que je le ressens, mais utopie vu la pression de certains chasseurs et certains éleveurs.
- « C'est normal vous n'êtes pas directement concerné », les 10% de concernés sont contre, les 10% d'écologues sont pour, les 80% s'en foutent royalement.
- « C'est normal que l'on restaure cette population d'ours pour les générations futures », l'histoire nous donnera raison.
- Combien de jours les gens interrogés passent-ils en montagne ?
- Certes, les (?) ne sont pas toujours concernés mais il appartient effectivement aux béarnais de prendre leurs RESPONSABILITES.
- Ce sondage a été effectué à chaud (1 mois après cette tragédie) mais avec du recul, il n'est pas dit que ce pourcentage soit aussi important ...
- La population assimile l'ours à ce fameux Nounours en peluche qui a accompagné l'enfance de chacun d'entre-nous.
- « C'est normal que l'on restaure cette population d'ours pour les générations futures ». Les béarnais, leurs montagnes est une exclusivité. C'est nos montagnes ! Je me rends compte qu'elles vont devenir un désert ; les jeunes sont obligés de partir travailler à l'extérieur.
- « C'est normal que l'on restaure cette population d'ours pour les générations futures », il faut préserver pour nos enfants la nature telle que nos ancêtres nous l'avait laissée.
- Faites voter les personnes des communes concernées et non les personnes du département.
- Pourquoi ne demandez-vous pas si je suis favorable à la réintroduction du loup dans le bois de Pau ou de Boulogne ?
- Je vous suggère de faire un sondage sur les 41 communes des vallées et mieux encore ; je serai favorable à un référendum sur la réintroduction sur ces communes. Demander l'avis aux bergers et éleveurs.
- 77% de la population des Pyrénées-Atlantiques = urbaine du Nord du département ou des résidents sur la côte atlantique nouvellement installés. Faites un sondage sur les 41 communes du BEARN communes concernées.
- « C'est normal que l'on restaure cette population d'ours pour les générations futures », quand on parle de biodiversité, la décision d'une réintroduction n'appartient pas à une minorité d'individus.
- C'est normal les ours et la montagne appartiennent à tout le monde et la décision revient à tout le monde.
- C'est normal les ours et la montagne appartiennent à tout le monde.
- Combien de bergers y avait-il dans le sondage ?
- C'est en effet facile d'être pour l'ours quand on habite PAU, BAYONNE ou BIARRITZ et qu'on est au 35 heures avec congés payés, RTT, etc ... Ca l'est beaucoup moins de vivre avec.
- Normal, vous n'êtes pas directement concernés. (...) Ce sondage ne me surprend pas.
- Mais on ne peut ignorer ceux qui se sont exprimés contre (ils se montrent d'ailleurs extrêmement virulents).
- Les bergers et les habitants des montagnes, nous sommes vraiment devenus peu de choses à force de nous mépriser, nous - finirons par ne plus rien être, que de la haine et de l'amertume.
- Les premiers en contact avec l'ours sont les éleveurs (dérangement - dégâts) ; les seconds sont les élus (nombreux problèmes pour faire avancer les dossiers).

N° 10 Personnellement, êtes-vous favorable à ce programme de renforcement de la population d'ours ?

Parmi les répondants		
Oui	34 %	35,42 %
Non	46 %	47,92 %
Sous conditions (lesquelles ?)	14 %	14,58 %
Sans opinion	2 %	2,08 %
Sans réponse	4 %	

Commentaires et remarques reçus :

<p>A la réponse « Sous conditions » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concertation - L'information, l'accompagnement et non pas la démagogie et l'intérêt politique. - Sans collier émetteur, dans la plus grande discrétion, avec des ours qui n'aient jamais été nourris par l'homme. - A condition qu'il n'y ait pas deux poids deux mesures, comme c'est le cas aujourd'hui. En effet, certains bergers attendent depuis plus de deux ans d'être indemnisés pour leurs pertes, alors que les médias, tant audiovisuels que presse écrite, annoncent le contraire. - Concertation / mesures d'accompagnement. - Le risque peut se trouver dans le fait que ce renforcement se fait artificiellement. Le mieux aurait été bien sûr que les ours ne disparaissent pas et fassent donc partie naturellement du milieu. Peut-on retrouver cet équilibre de cette façon ? - Mettre en place des mesures d'accompagnement. - Que des gens compétents, aujourd'hui plutôt écartés, par exemple les gardes-moniteurs du PNP, soient davantage associés à la démarche. <p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formellement contre : A bas les ours et ceux qui les mettrons sur notre territoire. A bon entendeur, salut. - C'est plus que de la bêtise humaine qui en plus va coûter très aux contribuables français. - Je pense qu'il y aurait bien d'autres choses à faire que cela. - J'aurai bien aimé quelques questions sur le « bilan IPHB » via à vis des ours – Merci tout de même. - Utopie encore. - S'il y a renforcement d'ours, cela veut dire : <ul style="list-style-type: none"> - pistes pastorales sacrifiées - sous-exploitation de la forêt - chasse interdite - tourisme très réglementé => communes mortes - Oui sans condition sans S. - Oui, car j'y vois plus d'avantages que d'inconvénients pour l'avenir du Béarn et des béarnais. - Non, dans les vallées béarnaises le territoire de l'ours est beaucoup trop réduit pour qu'il puisse y vivre correctement. De plus, la montagne est de plus en plus fréquentée par les touristes ce qui nuit à la tranquillité de l'ours. - Oui, ça peut poser des problèmes. L'élevage traditionnel a disparu, les bêtes sont dehors dans la neige et tout l'hiver. La mentalité a changé, mes parents étaient pacifiques. - Oui, l'ours fait partie du village pyrénéen. - Non, nuisances insoupçonnables à venir. - Oui, l'idée de conditions est difficile (l'ambiance actuelle : bergers, chasseurs, ...). On utilise la réintroduction à d'autres finalités (manœuvres politiques, financières, ...). - Sans profonde « éducation », cela risque d'être l'échec ... (il y aura toujours des tueurs d'ours ... ou des inconscients !). - Nous avons par le passé trop souffert de la présence des ours : pertes, dérangement, car ce n'est pas parce que les bêtes sont payées que l'on va les abandonner aux ours. - S'il y a un renforcement, c'est la fin du pastoralisme dans certains secteurs : fin de l'écobuage. Les troupeaux ne pourront plus transhumier. Comment parquer des troupeaux qui sont à plus de 4 heures de leur cagolar et sur des terrains frontaliers. - J'ai peur que ces ours soient très vite abattus. Je ne sais comment faire face à la violence des anti-ours, comment lutter contre des manipulations politiques. - Je pense que les communes qui veulent des ours chez elles doivent clôturer leur territoire de manière à pouvoir en jouir et à en retirer tous les bénéfices et ne pas cracher sur le malheur et le désespoir des autres. - En tant qu' élu, je me battraï contre ce renforcement qui serait le déclin de toute une économie valléenne ...

N° 11 Dans le cas où vous seriez favorable à ce programme, oseriez-vous afficher votre opinion publiquement ?

Parmi les répondants		
Oui	30 %	55,56 %
Non	16 %	29,63 %
J'hésiterais	8 %	14,81 %
Sans opinion	0 %	0 %
Sans réponse	46 %	

Commentaires et remarques reçus :

Extraits (de nombreuses réponses reçues peuvent laisser deviner le nom des répondants et Ferus s'est engagé à ne pas diffuser de renseignements sur les personnes qui ont répondu) :

- Je suis prêt à m'afficher publiquement avec une opinion contre tout renforcement.
- j'oserai afficher publiquement que je ne suis pas favorable.
- Oui, bien sûr, sans commentaires ...
- Non, car les gens concernés ne sont pas écoutés et sont des laissés pour compte.
- Je ne suis pas favorable à ce programme et je suis prêt à afficher mon opinion publiquement.
- J'hésiterais ; contexte difficile, une opinion hostile me semble-t-il se lève contre les élus et les personnes favorables à la réintroduction de l'ours.
- oui, avec un gilet pareballes.
- Par contre je suis prêt à raconter ce que nous (bergers) avons vécu.
- Dans le cas où je serais défavorable à ce programme, possibilité que vous semblez exclure de votre questionnaire, ai-je le droit d'afficher mon opinion publiquement ? En aurais-je les moyens sans rien ? Casser tous les droits de réponses aux affirmations de tous ceux qui parlent des ours sans rien en connaître (c'est plus facile).

N° 12 Afin d'afficher votre opinion si elle était favorable, vous auriez besoin que FERUS vous apporte :

60% de non réponse à cette question.

Pour afficher leur opinion si elle est favorable, les répondants ont besoin de :

Un soutien scientifique	pour 35 % d'entre eux
Un soutien en communication	pour 55 % d'entre eux
Un soutien financier	pour 10 % d'entre eux
Un appui technique	pour 25 % d'entre eux
Sans opinion	pour 30 % d'entre eux

Commentaires et remarques reçus :

- On s'en tient souvent à des généralités : ex les chiens font plus de dégâts que les ours / les experts eux-mêmes ne semblent pas être cohérents.

- Une carabine gros calibre 7 x 64 suffira. Si au moins vous nous infestez des ces prédateurs, laissez nous au moins la libre circulation sur nos territoires que nous avons nettoyés jusqu'à aujourd'hui. Nous lutterons pour garder nos libertés.

- Je participe activement à la vie associative de ma vallée et je pense que votre association n'a aucune chance de réussite dans le renforcement de l'ours, du loup ou du lynx dans un pays où l'élevage prédomine, à moins que vous deveniez éleveurs vous-même.

- Pas pour l'instant.

- Pas concernée, je dois être la seule à m'intéresser au sujet dans le conseil municipal.

- Que de temps et d'argent gaspillés.

- Trop d'associations comme la vôtre qui sont soi-disant à l'écoute des différents avis mais qui je pense font le tri comme cela les arrange. C'est pourquoi, je pense que mon questionnaire finira à la poubelle. Mais je vous l'avoue quand même.

- On ne peut plus dans ce domaine comme dans tant d'autres décider et agir tout seul.

- Je n'ai besoin de rien.

- Le préfet devrait peut-être expliquer à nos habitants pourquoi cette introduction, pourquoi la France paye des sanctions européennes. Les élus chasse divulguent des mensonges tout en nous menaçant d'un avenir inconcevable. On est installé dans la peur.

- Rien du tout.

- Un soutien scientifique et un soutien en communication, on ne peut pas parler d'un sujet sans le connaître ni de n'importe quelle façon surtout lorsqu'il soulève des conflits.

- A-t-on besoin d'un intermédiaire de plus ... Surtout pour son efficacité inexistante pour l'heure.

- Je pense que nous ne sommes jamais suffisamment au courant.

- Un soutien en communication car je ne suis pas diplomate.

- Un soutien en communication et un soutien humain. L'ours me semble aujourd'hui, ici dans la vallée d'Aspe, un sujet tabou. Je ne me reconnais pas dans les virulences de part et d'autre. Il n'y a pas de dialogue, ce qui me semble un condition préalable. Comment l'instaurer ?

- Les bergers du Béarn n'ont pas besoin de Ferus pour avoir le courage d'afficher leur opinion défavorable aux ours ; ils le font tous les jours et le feront toujours de plus en plus fort.

N° 13 Pensez-vous que l'ours a un avenir dans le Béarn ?

		Parmi les répondants
Certainement	34 %	42,50 %
Pas du tout	34 %	42,50 %
Sous conditions (lesquelles ?)	6 %	7,5 %
Sans opinion	6 %	7,5 %
Sans réponse	20 %	

Commentaires et remarques reçus :

- Pas de Béarn sans ours.
- Si vous êtes écolo, pensez-vous que le dopage des veaux que vous bouffez n'est pas plus sérieux que le devenir de l'ours « bandes d'idiots ». Souciez vous de l'avenir des hommes d'abord, après on avisera.
- « Pensez vous que l'ours slovène a un avenir dans le Béarn ? ». Au vu de cette pression écologiste médiatisée en force, il risque de se créer une clandestine pression anti-ours slovènes qui risque de faire plus de dégâts aux derniers ours des Pyrénées que les quelques accidents de chasse qui sont malheureusement survenus.
- Il est cependant à craindre que le ministère se dégonfle au printemps 2006 ... L'avenir va nous l'apprendre !!!
- Laissez-le tranquille.
- PAS DU TOUT, d'autres bêtes auparavant ont disparu, ou n'en a pas fait un plat. Tout le monde continue à vivre. Il y a beaucoup de préoccupations bien plus importantes que la question de l'ours en Béarn.
- Pas du tout, gros problèmes d'intégration en Béarn et au Pays Basque pire.
- CERTAINEMENT. Avec mes remerciements.
- Oui, si nous agissons tous ENSEMBLE et en oubliant nos égoïsmes et nos petites considérations locales.
- A condition que le dossier ursin soit traité sur le plan départemental et pas ailleurs, comme à Paris ou Bruxelles.
- Je pense que les gens des montagnes veulent vivre dans le calme, sans battage médiatique et avec une vie « moderne » gravement menacée par la protection de l'ours et que les parents d'enfants et randonneurs que nous sommes veulent une montagne sans le risque de l'ours !
- Oui, il est partout confitures, miel et panneaux routiers de signalisation.
- PAS DU TOUT, l'ours n'a plus la nourriture nécessaire à sa survie comme par le passé (myrtille etc ...)
- Je ne vois pas comment changer le comportement de nos béarnais. Pourquoi les ours terminent leur chemin face à un fusil. Personne ne parle de l'introduction de gibier d'élevage qui est aussi nuisible à travers les cultures et le foncier sur toute la France.
- Non ! Les montagnards n'ont tout de même pas tué 300 ours ; or en 1914 c'était le chiffre, 110 en 40, 70 en 1960, ils se logeaient dans les Pyrénées-Atlantiques ; on aurait donc tué tous les descendants ? La rancœur n'en est pas à des (?) près.
- Non, ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut y penser. Il fallait le prévoir depuis des années, notamment lorsque la chasse de cette espèce était autorisée.
- Oui, l'ours doit contribuer à l'éclosion et au développement du Béarn et de ses vallées.
- Aucune des 3 vallées concernées ne sont pour. Cela sera un échec total et de l'argent considérable dépensé pour rien.
- Sans opinion, je ne suis pas contre l'ours des Pyrénées, mais actuellement, je suis contre la réintroduction, estimant que les bergers, premiers utilisateurs professionnels (c'est eux qui entretiennent les paysages) devraient être favorables (mais je crois qu'ils ne le sont pas) pour que cette réintroduction se passe dans de bonnes conditions.
- Oui, mais avec beaucoup de difficultés ...
- Certainement, en utilisant l'ours et le milieu montagnard comme moyen pour développer un territoire et non pas utiliser l'ours comme manne financière pour privilégier certains secteurs.
- Je l'espère mais j'en doute.
- Certainement mais à la condition qu'il y ait une réintroduction.
- Oui, mais ce n'est pas gagné ; la plupart de nos élus ont fait leur fonds de commerce de la surenchère contre les réintroductions. Heureusement, notre député de la circonscription « montagne », président de l'Institution Patrimoniale, saura faire asseoir tout le monde autour de la table ... Et nous repartirons pour un tour ...
- Je pense que si on les encourage et qu'on ne les perd pas pour des « ignorants », les bergers et le pastoralisme ont un avenir à assurer et transmettre.
- Pas du tout. Nous sommes entourés de stations de ski qui n'existaient pas avant. L'été, il y a de nombreuses randonnées organisées dans tous les coins des vallées, plus le camping sauvage. Ce qui fait qu'il n'y a plus de place pour l'ours. L'Etat devrait mettre ces crédits pour aider les gens en difficulté et surtout tous les sous pour construire des logements.
- Pas du tout. L'ours dans le Béarn, je pense qu'il y a 2000 ans, il y en avait dans toute la France, pourquoi le restreindre en un si petit territoire ? C'est peut-être mieux de le mettre chez l'autre ? Votre question est mal formulée, il faut dire : l'ours a-t-il sa place ? Je pense que oui, il faut juste enlever les hommes, cela se fera peut-être.
- Je crois tout simplement que l'ours (Grizzly) a un avenir dans le Parc du Yellowstone aux Etats-Unis. Réfléchissez un peu donc sur les ordres de grandeurs (territoires – populations).
- Je l'espère.



FERUS
(Groupe Loup France / ARTUS)
BP 114 13718 – ALLAUCH CEDEX
☎/FAX : 04 91 05 05 46
Email : ferus@ours-loup-lynx.info

Allauch, le 30 novembre 2005.

A l'attention des élus municipaux de 41 communes du Béarn

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint un questionnaire sur le Béarn et l'ours.

Ce questionnaire n'est nullement un piège ; nous cherchons simplement à collecter l'avis des maires, adjoints au maire et conseillers municipaux des vallées d'Aspe, d'Ossau, du Barétous et de quelques autres localités limitrophes. Loin des polémiques, que pensent réellement les élus de ces vallées de la présence de l'ours ?

Qui sommes-nous ? En 2003, le Groupe Loup France et Artus provoquent la réunion des deux associations sous une même bannière : FERUS.

Depuis sa création en 1993, le Groupe Loup France a lancé une politique de concertation et de dialogue avec le monde de l'élevage, considérant les éleveurs et les bergers comme des partenaires avec qui trouver des solutions partagées et librement consenties.

Depuis 1999, le programme d'écovolontariat « Pastoraloup » s'inscrit dans cette démarche et concrétise sur le terrain la volonté de rapprochement entre le monde de la protection de la nature et celui de l'élevage pour faciliter la coexistence entre l'homme et les grands prédateurs.

Depuis sa création en 1989, ARTUS, association pour la protection de l'ours en France, a cherché avec les partenaires locaux des solutions qui réduisent les conflits ours-troupeaux, en proposant par exemple, l'utilisation des chiens de protection pour réduire les risques de prédation sur les moutons. Cela a abouti à l'élaboration d'une méthode audiovisuelle de mise en place des chiens de protection, la vulgarisation des connaissances de cette méthode et des témoignages d'éleveurs professionnels confrontés à la prédation, ainsi qu'à la formation d'éleveurs à cette technique.

Nous tenons à ce que vous sachiez que, si votre consentement en faveur du renforcement de la population d'ours venait à devenir une réalité, vous ne seriez pas seul et FERUS, et plus largement l'ensemble du monde associatif en faveur de l'ours des Pyrénées, pourra vous apporter son soutien.

Ce questionnaire est anonyme, le nom de votre commune est la seule donnée. FERUS s'engage à ne pas rendre publiques les noms des communes des personnes ayant répondu à ce questionnaire. Par contre, bien évidemment, ses résultats seront exploités et publiés, notamment dans la revue de notre association.

Des retours dépendront, nous l'espérons, des actions constructives en faveur du renforcement de la population d'ours.

N'hésitez pas à répondre à ce questionnaire ; le monde associatif en faveur de l'ours est également une composante de vos vallées, puisque certains habitants adhèrent à FERUS et/ou à d'autres structures de protection de l'ours.

En espérant pouvoir construire ensemble et grâce à vous un avenir pour l'ours dans le Béarn, dont les générations futures pourront être fières, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre plus parfaite considération.

Jean-François Darmstaedter, président de FERUS